



ÉCHOS DE LA SÉANCE

Note: ces extraits de séance ne reflètent pas l'entièreté des débats et des discussions menés au cours de la séance. Ces extraits sont une synthèse des principales décisions prises. La documentation qui a précédé les débats n'est pas reproduite dans ces extraits. Les questions liées à des personnes particulières n'y figurent également pas.

Organe d'administration

Date : 30 novembre 2021

Objet : séance ordinaire

Lieu : Visioconférence(Zoom)

Présent.e.s le 30/11 : Jean-Pierre HECQUET, Pascal BLOGIE, Mélissa PIRE, Gaëtan VANDERSCHUEREN, Dominique GALLEZ, Etienne DOUMONT, Damien MAQUET, Arnaud DELSAUT, Céline BRENU, Aurore LEQUATRE, Marine SEJKENS et Hélène QUINIET

Excusés le 30/11: Charlotte COESENS, Cédric DEBROEK

NOTES D'INFORMATION

1. ENQUÊTE AUX CLUBS

L'enquête « L'accueil, les activités et le service aux membres » a été lancée aux clubs LFBB le vendredi 19/11/2021.

Ce que nous voulons savoir ?

Au travers de cette enquête relative à l'accueil et aux services rendus aux membres, nous désirons obtenir des informations concernant :

1. la situation actuelle des clubs, en ce début de saison 2021-2022 ;
2. les priorités des clubs, leur volonté et leur capacité de développement future.

Pour quoi faire avec ces données ?

Les données collectées dans cette enquête seront complétées des données dont la LFBB dispose déjà concernant les clubs (notamment les données relatives aux membres). Elles seront mises en lien avec l'« étude démographique des clubs LFBB - identification des associations et des infrastructures proposant/pouvant accueillir du badminton » et permettront l'établissement de la « stratégie de développement de l'activité LFBB sur le territoire de la FWB », qui influencera la mise en œuvre des projets de notre plan global de développement.

Toutes ces données influenceront notamment les projets visant l'accueil des membres et des clubs, le démarchage de partenaires de promotion du badminton et l'implantation du badminton dans des milieux inexplorés.

Les réponses sont attendues pour le 20/12/2021. Diverses relances sont prévues, par email et par téléphone (si nécessaire) afin d'obtenir réponse de tous les clubs LFBB.

Pour compléter cet état des lieux, l'étude démographique des clubs et activités badminton en FWB avance en parallèle avec les ressources internes LFBB. L'ensemble des données seront disponibles pour début 2022 pour l'établissement de la stratégie d'étalement.

2. WEBINAIRE « LES STATUTS DU COLLABORATEUR SPORTIF »

A la demande de plusieurs clubs labellisés à lors de la table ronde organisée lors des Championnats LFBB, un webinaire (online) sur le thème du « statut du collaborateur sportif » sera organisé le lundi 17/01/2022 en soirée, en collaboration avec l'AISF qui animera la séance.

Les aspects contractuels, juridiques et fiscaux des différents statuts, ainsi que les nouveautés pour 2022 seront abordés. Une séance de questions-réponses clôturera la soirée.

Seront conviés à ce webinaire les clubs (président, secrétaire, trésorier) ainsi que les moniteurs sportifs.

3. COMPÉTITRICES

À la suite du constat d'une baisse lente mais régulière du nombre d'affiliées sous statut 'compétiteur' depuis quelques années et de la tendance actuelle d'une pauvre participation aux tournois, un sondage a été envoyé à toutes les compétitrices de 16 ans et + afin d'identifier les freins et les attentes de ces dernières.

Sur 1.095 emails envoyés, 509 ont été ouverts et 194 joueuses y ont répondu. Les résultats ont fait l'objet d'une évaluation.

Un sondage similaire pour les messieurs devrait suivre prochainement.

4. COM' NOUVEAU SYSTÈME DE CLASSEMENT

- **Flyer "Avantages" du système de classement** : imprimé et distribué aux Championnats LFBB.
- **Flyer "Résumé" du système de classement** : imprimé et affiché aux Championnats LFBB.

Ces deux documents sont disponibles sur [le site internet de la LFBB](#).

Ils seront également ajoutés à la news qui annoncera le webinaire sur le système de classement.

L'idée étant d'expliquer le système et non répondre aux nombreuses questions individuelles.

Le webinaire devrait être programmé pour le mois de janvier

5. WEBINAIRES - COMPÉTITIONS

Organisation de tournoi :

- 1er webinaire organisé à la mi-saison pour débriefer les tournois qui ont eu lieu depuis début septembre (comme l'année passée) => Doodle en cours
- 2ème webinaire organisé pour les secrétaires de tournois et les officiels techniques pour rappeler les règlements => Mi-janvier

Demande d'organisation de tournoi : un webinaire sera organisé pour que les clubs inscrivent leur tournoi en connaissance de cause (comme l'année passée)

=> Mi-janvier

DÉCISIONS DE L'OA

1. VOTE SUR LA COOPTATION DE AURORE LEQUATRE COMME ADMINISTRATEUR EN REMPLACEMENT DE BENOIT WILTGEN, DÉMISSIONNAIRE

A la suite de la démission de Benoit WILTGEN le 28 septembre 2021, les deux administrateurs élus mais ne siégeant pas ont été contactés. Charley MELARDY (élu en 2020) a décliné l'offre de reprise de la place de Benoit WILTGEN. Aurore LEQUATRE (élue en 2021) a manifesté sa motivation à intégrer l'OA LFBB.

Lors de cette séance de l'OA du 30 novembre 2021, Aurore LEQUATRE se présente brièvement et explique ses motivations. Elle se retire ensuite pour le vote quant à sa cooptation.

⇒ ***Aurore a été élue à l'unanimité -1 voix ce 30 novembre 2021. Elle devient donc administratrice et est invitée à rejoindre à nouveau cette séance de l'OA pour la suite. Son mandat court pendant 2 ans depuis sa première élection, soit jusqu'à l'AG de mai 2023.***

Aurore est vérificatrice aux comptes LFBB et doit donc démissionner de cette fonction, ainsi que de sa fonction au sein du comité d'appel.

Dorénavant, l'Organe d'Administration se compose comme suit :

- Arnaud DELSAUT
- Aurore LEQUATRE
- Cédric DEBROEK
- Céline BRENU
- Charlotte COESENS
- Damien MAQUET
- Dominique GALLEZ
- Etienne DOUMONT
- Gaëtan VANDERSCHUEREN
- Jean-Pierre HECQUET
- Mélissa PIRE
- Pascal BLOGIE

2. PROJET PASS'SPORT

Information à l'ensemble des administrateurs LFBB sur la décision urgente prise par le Comex relative au projet Pass'Sport.

Dans le cadre de l'action "Pass-sport", la LFBB se voit attribuer 706 pass-sport d'une valeur de 30€ (soit 21.180€) dans le but de diminuer la cotisation des nouveaux membres (nouvelle affiliation = toute personne physique qui soit s'affilie pour la première fois auprès d'un club soit s'est désaffiliée au cours de l'année 2020 et se réaffilie à nouveau auprès du même club ou d'un autre club) affiliés à la LFBB entre le 15/10/2021 et le 31/12/2023.

Une méthodologie d'attribution comprenant 2 plans a été soumise au Comex :

Plan A:

1. 1ÈRE PHASE : CAPTATION DE PRATIQUANTS NON AFFILIES (SPORT AUTO-ORGANISE OU NON FEDERE)
2. 2ÈME PHASE : CAPTATION INDIVIDUELLE DE PRATIQUANTS NON AFFILIÉS ET DE NON PRATIQUANTS

Plan B: CAPTATION PAR LE CLUB DE PRATIQUANTS NON AFFILIÉS ET DE NON PRATIQUANTS

La distribution de ces 706 "pass-sport" permettra à la LFBB de percevoir les affiliations de ces 706 nouveaux membres, soit 8.472€ min. de nouvelles affiliations.

Le Comex s'est prononcé à l'unanimité pour introduire le plan d'action proposé selon le plan A, qui a été soumis à l'Adeps en date du 15/11/2021, dans le respect du Plan d'action 2021-2024 établi dans le cadre de ce Pass-Sport.

L'Adeps a accepté notre proposition (Plan A).

-> L'OA confirme à l'unanimité le plan validé en urgence par le Comex.